

SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE QUÉBEC-BÉNIN

Le Programme intégré d'appui à la démocratie et aux droits de la personne (PIAD) vise à appuyer et à promouvoir la consolidation de l'État de droit dans les pays de la Francophonie. Mis sur pied par le Québec, ce programme est réalisé grâce à la collaboration de l'Agence de la Francophonie. Dans le cadre de ce programme, l'Assemblée nationale du Québec a réalisé une mission à l'Assemblée nationale du Bénin du 5 au 8 juillet 1999. La délégation a tenu un séminaire interparlementaire qui a permis aux députés béninois et québécois de renforcer les liens de coopération entre les deux assemblées et d'échanger sur leurs expériences respectives, tout en approfondissant un certain nombre de questions telles que le renforcement institutionnel des États en cours de transition ou de consolidation démocratique, le fonctionnement général d'une assemblée parlementaire, le triple rôle du député (législateur, contrôleur du pouvoir exécutif, représentant de la population), la structure des commissions parlementaires ainsi que le contrôle du financement des partis politiques et des campagnes électorales.

Le séminaire interparlementaire avait été soigneusement préparé, suite à une première prise de contacts en novembre 1998 et en fonction d'une mission d'évaluation des besoins qui avait eu lieu en février 1999, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Bénin, la Commission nationale permanente de la Francophonie du Bénin et le ministère des Relations internationales du Québec. Pour animer le séminaire de juillet 1999, la délégation québécoise était composée de M. Yves Beaumier, député de Champlain et président délégué de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour la coopération interparlementaire; de Mme Fatima Houda-Pépin, députée de La Pinière et porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'Autoute de l'information et de Services gouvernementaux ainsi que présidente du caucus de la Montérégie; de M. Doris Arsenault, directeur du Secrétariat des commis-sions; de M. Jean-Guy Pelletier, responsable des archives et de M. Dominic Toupin, conseiller en relations interparlementaires, accompagnés de M. Octavio Soares, adjoint au Directeur général des élections du Québec.

L'expérience a été jugée très positive, tant par les participants que par les organisateurs. Les échanges qui ont résulté de ce travail parlementaire conjoint ont été jugés bénéfiques par tous les intervenants. L'intérêt, l'assiduité et le niveau d'implication dont ont fait preuve les participants sont des témoignages éloquentes du bien-fondé de la démarche entreprise. Il ressort donc de cette expérience que la coopération interparlementaire entre le Québec et le Bénin, dans le cadre multilatéral francophone, est un instrument privilégié pour consolider la démocratie au Bénin.

Gilles Pageau
Secrétaire administratif
Section québécoise de l'APF